



Département du Haut-Rhin
COMMUNE DE BANTZENHEIM
Conseil municipal
MARDI 12 DECEMBRE 2023 à 20h00

AVIS D’AFFICHAGE
Liste des délibérations

Membres présents :

Roland ONIMUS, Jean-Marc PILOT, Edith ZANINETTI, Martine LUTHRINGER, Jean-Luc LINDECKER, Dominique RUEFF, Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Céline MIEHE, Anne DABRY, Daniel GODINAT, Claire RADZUWEIT (*arrivée au point 4*), Erika HELM-KUPPEK, Bernard RAILLARD, Guillaume SEVIN

Membres excusés :

Linda MANA procuration à Thierry SALTZMANN
Frédéric BRENDER procuration à Jean-Marc PILOT

Secrétaire de séance :

Vanessa MEYER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Désignation du secrétaire de séance

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, et sans observation, approuve la désignation de Mme Vanessa MEYER, Secrétaire Générale de Mairie, en qualité de secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 23 octobre 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 16 voix pour et 1 abstention (Guillaume SEVIN), approuve le procès-verbal du 23 octobre 2023.

3. Recensement : fixation de la rémunération des agents recenseurs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la rémunération des agents recenseurs.

4. Désignation d'un(e) référent(e) pour la journée citoyenne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- propose de nommer Mme Anne DABRY, référente de la journée citoyenne.

5. Désignation d'un membre titulaire et suppléant représentants la commune au Comité Syndical de la Brigade Verte

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et sans observation :

- propose de nommer M. Roland ONIMUS, membre titulaire ;
- propose de nommer Mme Martine LUTHRINGER, membre suppléante.

6. Décision Péri-scolaire : convention de mise à disposition et de refacturation entre la commune de Bantzenheim et la m2a

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 voix contre (Bernard RAILLARD et Guillaume SEVIN) :

- approuve la convention de mise à disposition et de refacturation, entre la commune de Bantzenheim et la m2a ;
- autorise le Président ou son représentant à signer la convention susmentionnée et toute pièce nécessaire à son exécution.

7. Convention de gestion des zones d'activités communautaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 voix contre (Bernard RAILLARD et Guillaume SEVIN) :

- approuve le projet de convention type de gestion des zones d'activités communautaires ;
- autorise le Président ou son représentant à signer les conventions de gestion avec les communes concernées ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur mise en œuvre et leur exécution

8. Décision modificative n°6 – Exercice 2023 – Budget Principal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 voix contre (Bernard RAILLARD et Guillaume SEVIN) :

- adopte cette proposition ;
- charge M. le Maire de l'exécution et de la publication de cette décision.

9. Décision modificative n°7 – Exercice 2023 – Budget Principal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 voix contre (Bernard RAILLARD et Guillaume SEVIN) :

- adopte cette proposition ;
- charge M. le Maire de l'exécution et de la publication de cette décision.

10. Décision modificative n°2 – Exercice 2023 – Lotissement des Eglantines

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 voix contre (Bernard RAILLARD et Guillaume SEVIN) :

- adopte cette proposition ;
- charge M. le Maire de l'exécution et de la publication de cette décision.

11. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 abstentions (Bernard RAILLARD et Guillaume SEVIN) :

- autorise le maire, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2024, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour le budget principal, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023, selon le tableau de répartition figurant dans la présente délibération ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

12. Fixation des taxes et redevances communales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et sans observation :

- approuve les tarifs des taxes et redevances communales pour l'année 2024 ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

13. Budget annexe de l'eau et assainissement – Transfert du résultat de clôture cumule 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et sans observation :

- approuve la conservation de 50% de la part eau du résultat eau constaté au 31/12/2022 au budget eau et assainissement ;
- approuve le transfert à Mulhouse Alsace Agglomération de 50% de la part eau et de 100% de la part assainissement du résultat de clôture cumulé constaté au 31/12/2022 au budget eau et assainissement ;
- décide que le transfert du déficit de fonctionnement s'effectue par l'émission d'un titre imputé au compte 7588 pour un montant de 17 764,41 € vers le tiers m2A budget annexe eau et d'un titre au compte 7588 de 35 528,82 € vers le tiers budget principal m2A ;
- décide que le transfert de l'excédent de la section d'investissement s'effectue par l'émission d'un mandat imputé au compte 1068 pour un montant de 67 468,17 € vers le tiers m2A budget annexe eau et d'un mandat au compte 1068 de 134 936,34 € vers le tiers budget principal m2A ;
- dit que les crédits nécessaires à la réalisation de ces transferts de résultats sont inscrits en décision budgétaire 2023 de la commune Bantzenheim ;
- autorise le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens, subventions et emprunts, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

14. Présentation de l'avant-projet de l'aménagement de la rue de Bâle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et sans observation :

- approuve l'avant-projet de l'aménagement de la rue de Bâle ;
- dit que les crédits sont disponibles.

15. Etude de faisabilité - Aménagement du parc de jeux de Bantzenheim

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 16 voix pour et 1 voix contre (Guillaume SEVIN) :

- décide de retenir la proposition de l'AFUT pour un montant de 6 500 euros ;
- charge le Maire ou son adjoint(e) délégué(e) de signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

16. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Approbation du rapport du 8 septembre 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 14 voix pour, 1 abstention (Edith ZANINETTI) et 2 voix contre (Bernard RAILLARD et Guillaume SEVIN) :

- approuve le rapport de la CLECT du 8 septembre 2023 ;
- acte que le coût net des charges transférées pour la compétence IRVE est nul.

17. Acte Délégation de signature : information

La majorité du conseil municipal vote l'ajournement de ce point.

18. Informations communiquées par les Adjointes

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

19. Divers

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

A Bantzenheim, le 15/12/2023

Le Secrétariat
Mme Vanessa MEYER



Le Maire
M. Roland ONIMUS

